

Webinaire Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC)

mercredi 30 juillet 2025
13h

La DNC : généralités

- Maladie **virale** qui affecte uniquement les **bovins, zébus et buffles d'eau**.
- **Transmission** essentiellement mécanique par des **stomoxes** (mouches piqueuses) et les **taons**.
- Non transmissible à l'Homme.



FRGDS AURA

La DNC : généralités

Un fort impact sur les animaux...

- Incubation de **4 à 14 jours** (jusqu'à 28 jours)
- **Fièvre pouvant atteindre 41°C**
- **Nodules et lésions nécrotiques sur la peau, les muqueuses et les membranes**
- **Hypertrophie des ganglions lymphatiques**
- Abattement, Anorexie
- Chute de lactation
- Atteinte d'organes internes (tractus digestif, appareil respiratoire)
- Evolution longue
- **Séquelles importantes**

Ces symptômes
peuvent entraîner la
mort des animaux
(jusqu'à 10% de
mortalité)



... et sur les troupeaux : jusqu'à 45% de morbidité

Source : P. Hendriks –
CNOPSAV 16.07.25

La DNC : généralités



emfparacitarius.blogspot.ro

Stomoxes

- 150m à 1,6km (max 5km)
- Mai à septembre
- Gîtes proches des bâtiments
- Matières végétales en décomposition (+ déjections animales)



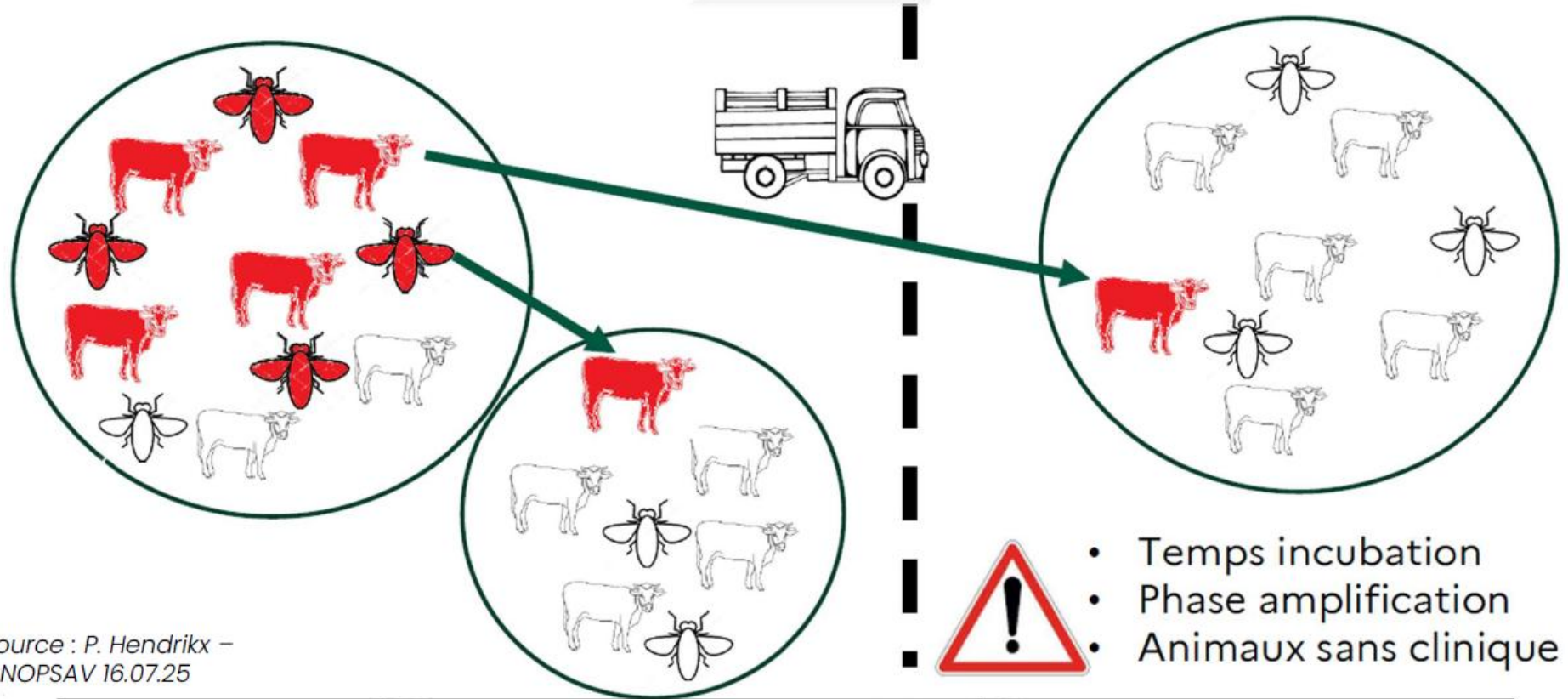
FRGDS AURA

Taons

- 50m à 6km
- Pic printemps - automne
- Gîte espaces naturels (estives, pâtures, zones boisées)

La DNC : généralités

Modalités de diffusion : vecteurs et mouvements



Source : P. Hendriks –
CNOPSAV 16.07.25

La DNC : généralités

Méthodes d'analyses :

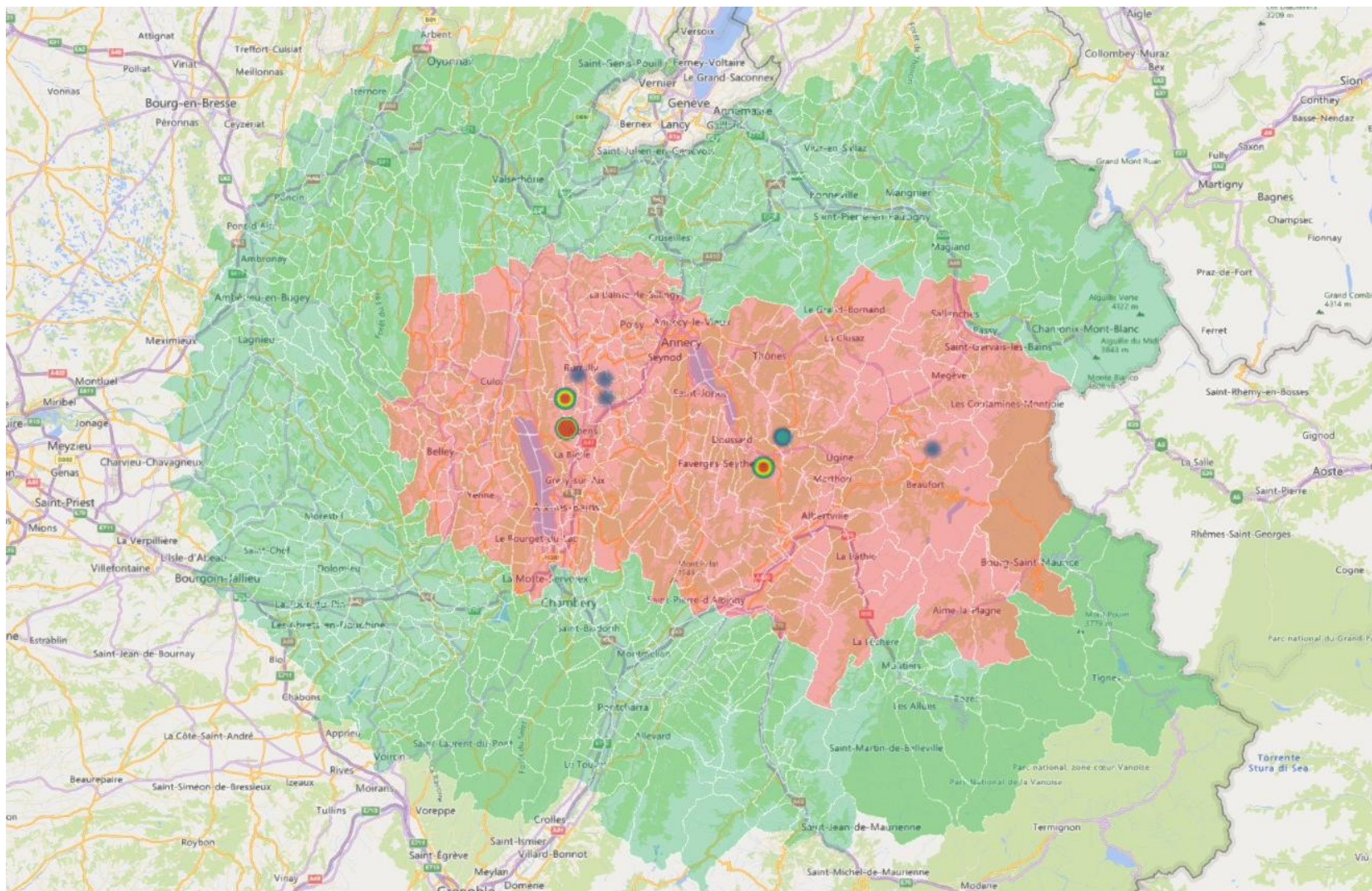
PCR : réalisée sur tissus ou sang

- **Sur tissus : méthode de choix sur suspicion clinique**
- Sur sang : virémie transitoire → risque fort de faux négatifs
- Possibilité d'une PCR « DIVA » (différencier la souche vaccinale de la souche sauvage)

Elisa (sérologie) :

- Détection d'anticorps 2 à 3 semaines après infection
- Performances : ?
- Pas d'outil « DIVA »

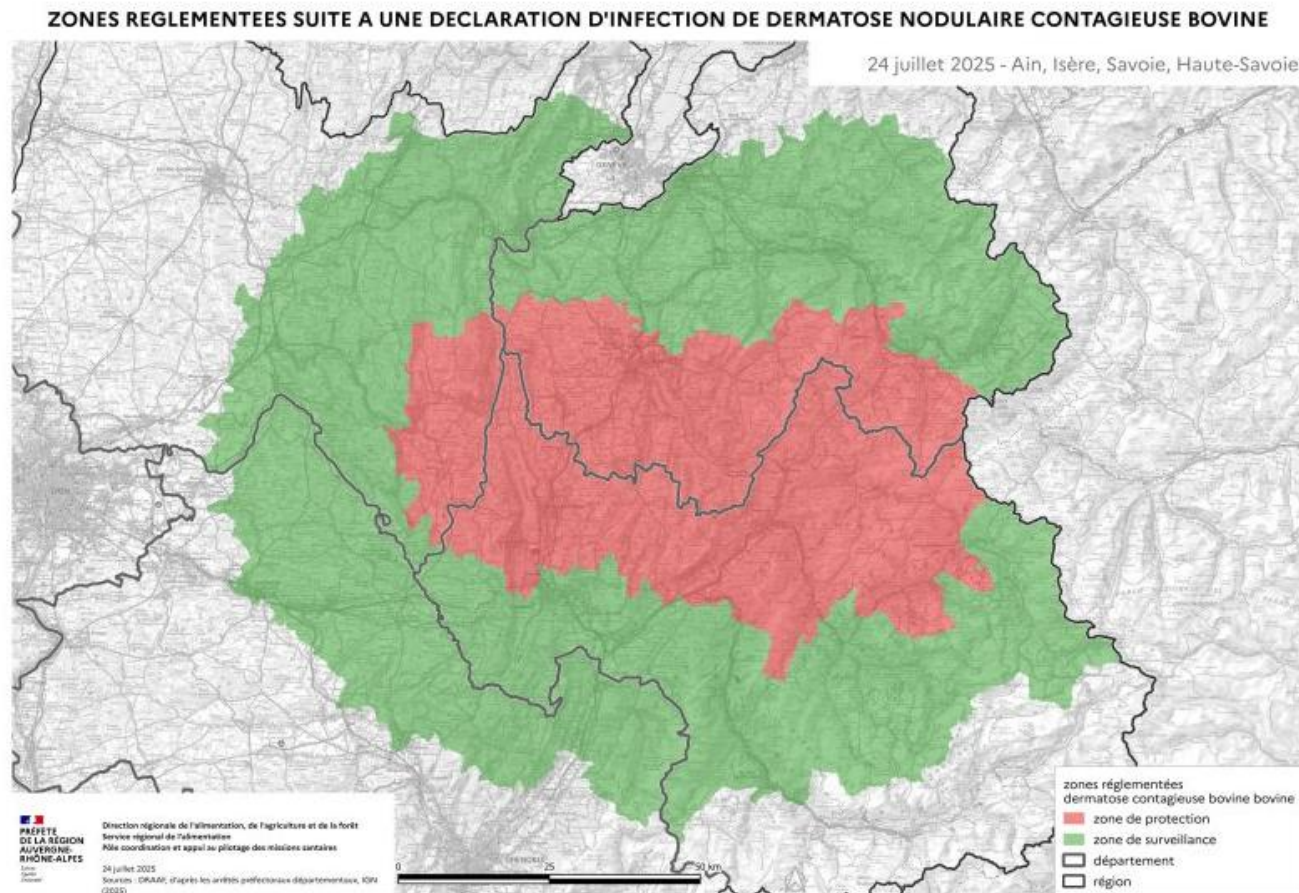
La DNC : point de situation au 30/07/2025



47 foyers répartis
dans 8 communes

La DNC : point de situation au 24/07/2025

- Dépeuplement total des foyers (= unités épidémiologiques) → Retirer les sources de virus
- Restriction des mouvements → Eviter la diffusion
- Désinsectisation des transports → Eviter la diffusion
- Surveillance/visites vétérinaires → Détecter / déclarer
- Vaccination obligatoire de tous les animaux dans la zone réglementée → Protéger



La DNC : stratégie vaccinale

Vaccin de Banque Européenne

- Mis à disposition **gratuitement via la Banque de la Commission européenne**
- Produit en Afrique du Sud et **livré le 15 juillet en France**
- Flacon de **25 doses à utiliser dans la journée** (1 injection sous cutanée)
- **Immunité :**
 - Début à J+ 10 après la vaccination
 - **Protection complète à J+21 après la vaccination**
 - Rappel annuel

La DNC : stratégie vaccinale

Un vaccin déjà utilisé

- **Vaccin vivant atténué** (LSDVaccine) : effets secondaires possibles
- **Effets secondaires réduits** : peu d'effets reportés lors des campagnes de vaccination dans les Balkans et en Europe du Sud : une soixantaine d'effets secondaires sur 420 000 utilisations
- Effets secondaires :
 - Réaction locale bénigne au point d'injection
 - Hyperthermie et abattement
 - Chute de production laitière

Ce vaccin a contribué à l'éradication de la maladie dans les Balkans et en Europe du Sud

La DNC : stratégie vaccinale

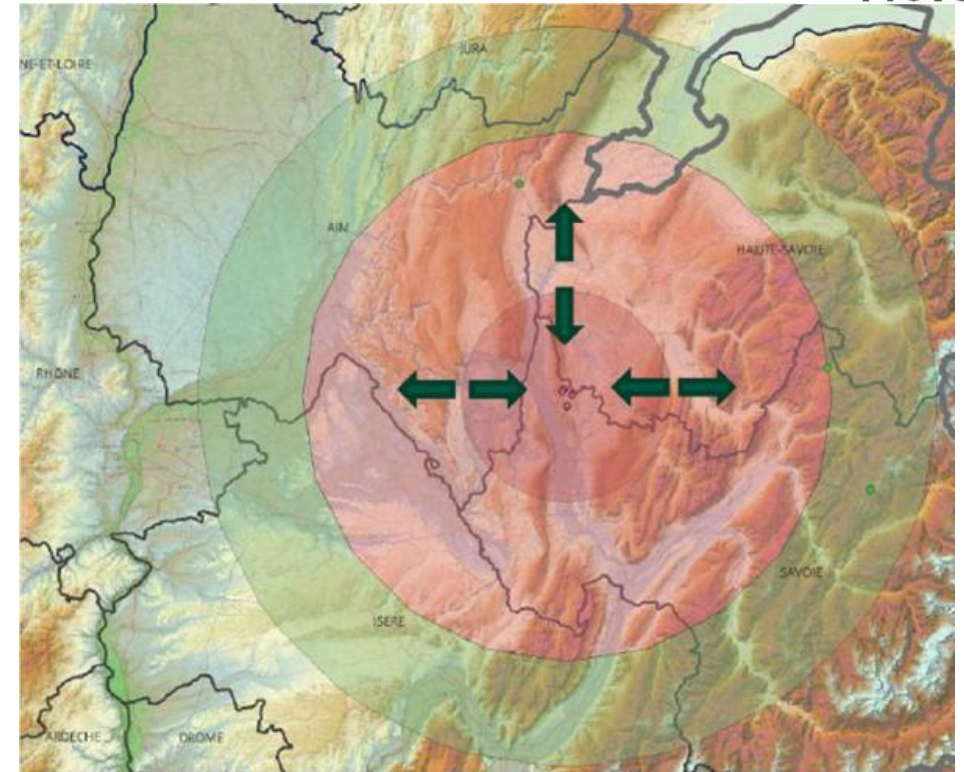
Protocole de vaccination

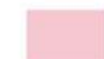
- **Vaccination obligatoire** de tous les bovins de la zone réglementée
- **Primovaccination réalisée en une seule injection**, sur tous les animaux des troupeaux concernés, quel que soit leur âge, en donnant priorité aux vaches laitières en bâtiments et aux animaux situés à proximité
- **Vaccination organisée par site** (un chantier de vaccination = un site), incluant les sites de pâturages et d'estives
- La vaccination est réalisée **par un vétérinaire sanitaire** mandaté par l'administration
- Campagne **prise en charge par l'Etat**

La DNC : stratégie vaccinale

Bénéfices attendus de la vaccination

- Limiter l'extension de la maladie et l'éradiquer
- Faire barrière à l'infection dans les élevages
- Réduire le nombre de suspicions et de foyers



-  Zone de protection
-  Zone de surveillance
-  Zone de périvaccinale

La DNC : stratégie vaccinale

Des questions soulevées :

- Quelles conditions de mouvement au-delà du délai de 28 jours après vaccination ?
- Comment seront gérés les bovins issus des autres départements ?
- Comment seront gérés les retours de transhumance / pension ?
- Comment introduire des animaux de ZI en zone réglementée pour ne pas avoir des blocages commerciaux ? → Cas du retour des génisses prêtes à vêler

La DNC : stratégie vaccinale

Combien d'éleveurs du 05 concernés par des bovins présents dans la zone réglementée ?

- 4 éleveurs ont 120 bovins en **alpage collectif** (St-Pierre de Chartreuse 38 / Manigod 74 / Pralognan la Vanoise 73)
- 6 éleveurs ont déclaré une sortie pension pour 80 bovins vers le 73-74, mais beaucoup (voire la totalité) sont appelés à ne pas revenir dans le 05 (génisses)
- 14 éleveurs ont déclaré une sortie H ou E (départ pension ou vente) pour 61 bovins vers le 38, mais beaucoup sont appelés à ne pas revenir dans le 05 (génisses et engraissement)
- 1 éleveur a des bovins en pension dans le 01 (limite extérieure de la zone de surveillance)

Combien d'éleveurs du 04 concernés par des bovins présents dans la zone réglementée ?

- 2 Eleveurs ont 82 bovins en **alpage collectif** (Les Belleville 73)

La DNC : conduite à tenir dans le 04/05

1 - **NE PAS INTRODUIRE DE BOVINS ISSUS DE LA ZONE REGLEMENTEE jusqu'à nouvel ordre**

2 - Surveiller attentivement ses animaux.

En cas de suspicion, demander une visite de votre vétérinaire sanitaire :

- Constat des enquêtes épidémiologiques (amont ET aval)
- Recensement des cas
- Lésions et prélèvements réglementaires

Contacter la DDETSPP 05.

3 - En cas d'intervention en zone réglementée (solidarité, aide à la vaccination, visite de son troupeau) :

II EST IMPERATIF DE RESPECTER DES MESURES DE BIOSECURITE

- Changement de tenue
- Désinsectisation du véhicule
- Nettoyage et désinfection du matériel

4 - En cas de traversée de la zone réglementée dans le cadre d'un transport d'animaux de zones indemnes :

- Choisir les grands axes roulants
- Circuler toujours avec une bétailière vide propre et désinfectée
- Ne pas s'arrêter, charger ou décharger dans la zone réglementée

La DNC : communication faite par le GDS

Date	Nombre	Type	Objet
30/06/2025	375	Mail	1er foyer FCO et mesures en place
02/07/2025	440	SMS	Invitation webinaire + point situation
08/07/2025	75	Webinaire	Information maladie
15/07/2025	440	SMS	Point situation
17/07/2025	440	SMS	Point situation



SMS du 17/07

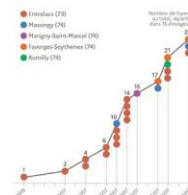
Bonjour, la DNC est toujours en progression avec 24 foyers. La zone réglementée reste inchangée. La campagne de vaccination débute le 21/07. Plus d'infos sur <https://gds-paca.org/point-situation-dermatose-nodulaire-contagieuse-17-07-25/> N'hésitez pas à nous contacter si besoin - L'équipe du GDS05

Point Situation Dermatose Nodulaire Contagieuse 17/07/25

Appel à la vigilance : la DNC est toujours en progression !

La Dermatose Nodulaire Contagieuse bovine (DNC) progresse toujours sur le secteur des Savoie où elle est apparue fin juin.

Au 17/07/25, le nombre de foyers épidémiologiques est de 24 (pour 15 élevages concernés). La zone réglementée n'est pas modifiée



Détail des règles aux mouvements

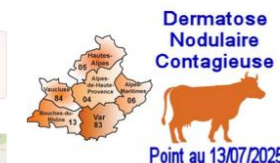
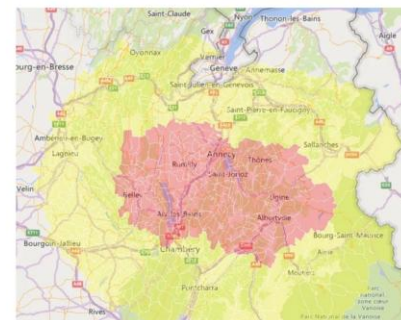
Télécharger

Listes des communes en zone réglementée

Télécharger

Situation géographique des foyers au 17/07/25
zones réglementées ZP et ZS

Attention !
Interdiction de mouvement pour les bovins de la zone réglementée



Point Situation Dermatose Nodulaire Contagieuse 13/07/25
13/07/2025

Appel à la vigilance : la DNC est toujours en progression ! La Dermatose Nodulaire Contagieuse bovine (DNC) progresse sur le secteur des Savoie où elle est apparue fin juin. Au 11/07/25, le nombre [...]

Portail du plan régional de lutte contre la BVD



Alertes apicoles : traitements de démoustication

Alertes Apicoles 2022

La DNC : des questions ?

